



22^e Club français



+ Sections locales

AS Saint-Brice-Courcelles Athlétisme

E.S.A Witry-lès-Reims

AC Foulées Aquatinciennes



Dossier d'inscription 2020/2021



Demande de licence Saison 2020/2021

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

1 Fiche de renseignements

Choisir la section à laquelle vous souhaitez appartenir (cochez une seule case) :

**EFS REIMS
ATHLÉTISME**
Club maître à Reims

**E.S.A
Witry-Lès-Reims**
Section locale de l'Efsra
à Witry-lès-Reims

**ASSBC
Athlétisme**
Section locale de l'Efsra
à Saint-Brice-Courcelles

**AC Foulées
Aquatinciennes**
Section locale de
l'Efsra à Tinqueux

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° tel domicile : _____ Portable athlète : _____

Adresse mail athlète : _____

écrire lisiblement

Profession de l'athlète : _____

Discipline(s) pratiquée(s) : _____ Catégorie : _____

Nom du club de la saison dernière : _____ N° de licence : _____

Nom de l'entraîneur : _____ Date du certificat médical : _____

Je souhaite être **bénévole** sur un ou plusieurs des évènements organisés par le club (cochez ci-contre).

> Pour le running et accompagnement running

Afin de recevoir les informations qui concernent votre groupe running, merci de préciser celui dont vous faites ou voulez faire partie :

Chantal Téron
Witry-lès-Reims

**Anthony
Gasperin**

**Section
Running/Trail**

**Accompagnement
running**

> Pour les mineurs

Portable mère : _____

Portable père : _____

Adresse mail parents : _____

Profession des parents : _____

> Pour les résidents rémois, dans quel quartier résidez-vous ?

Barbâtre, Saint-Rémi, Verrerie

Charles Arnould, Clairmarais

La Neuville, Trois Fontaines

Bois d'Amour, Courlancy, Porte de Paris

Châtillons

Laon-Zola, Neufchâtel, Orgeval

Centre Ville

Chemin Vert, Clémenceau, Europe

Maison Blanche, Sainte Anne, Wilson

Cernay, Epinettes, Jamin, Jaurès

Croix Rouge, Haut de Murigny

Murigny

2

Choisissez votre licence

Licence Athlé Compétition

À partir des U14 (benjamins H&F né(e)s en 2009 et avant).
Permet de participer à toutes les compétitions ⁽¹⁾ dont les championnats
(1) **Piste - Cross - Trail - Hors stade - Marche nordique (MNT)**
Faire remplir par votre médecin le certificat médical «Compétition»

Licence Athlé Découverte

U7 (Baby athlé enfants né(e)s en 2015-2016-2017)
U10 (Éveil athlétique enfants né(e)s en 2012-2013-2014)
U12 (Poussin(e) enfants né(e)s en 2010-2011)
Faire remplir par votre médecin le certificat médical «Baby Athlé»
pour les Baby Athlé et «Compétition» pour les EA et poussins.

Licence Dirigeant

Pas besoin de certificat médical

Licence Athlé Running

Permet de participer à toutes les compétitions ⁽²⁾ hors championnats
(2) **Cross - Trail - Hors stade - Marche nordique (chronométrée)**
Faire remplir par votre médecin le certificat médical «Compétition»

Licence Athlé Santé

Ne permet pas de participer aux compétitions.
Activités proposées : marche nordique, entretien physique, remise en
forme, accompagnement running
Faire remplir par votre médecin le certificat médical «Athlé Santé»
**NB : les marcheurs qui désirent participer à des compétitions
de marche nordique au cours de l'année, faites remplir le
certificat médical «Compétition»**

Licence Fédération Française Sport Adapté

Licence Fédération Française Handisport

Licence FFA

Licence UFOLEP

Je sollicite une licence pour la pratique de l'athlétisme pour la saison 2020/2021 :

- J'autorise le club à utiliser dans le cadre de son site internet et de ses publications, des photos me concernant prises au cours des activités proposées par le club ou lors de compétitions.

Loi informatique et libertés (loi du 6 janvier 1978)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'**EFSRA** pour **constituer une liste des adhérents du club pour la communication des infos de la vie du club**. Elles sont conservées pendant **3 ans** et sont destinées **aux membres du comité directeur et salariés habilités**.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **contact@efsra.com**

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Conformément aux dispositions des articles 38 à 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et aux dispositions des articles 15, 16,17 et 21 du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez :

- du droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données, la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci, ainsi que la limitation ou l'opposition au(x) traitement(s) mis en œuvre,
- du droit de vous opposer, pour des motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et sans motifs et sans frais, à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale,
- vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

- J'autorise que ces informations destinées à la Fédération Française d'Athlétisme soient cédées à des commerciaux.

Fait à _____ Le _____ Signature

3

Cotisation

Les règlements par chèque devront être libellés à l'ordre de l'Efsra (ou de l'ASSBC Athlétisme pour les adhérents à la section locale de Saint-Brice-Courcelles ou de l'ESA Witry pour les adhérents de la section locale de Witry-Lès-Reims). Des aides au paiement sont possibles (voir la fiche «infos licence»).

	RENOUVELLEMENT		NOUVEL ADHÉRENT	
	Jusqu'au 30/09/20	après le 30/09/20	Jusqu'au 30/09/20	après le 30/09/20
Licence Athlé	185 €	205 €	230 €	250 €
Licence Dirigeant	70 €	90 €	70 €	90 €

TARIFICATION DES LICENCES 2020-2021

La tarification des licences va augmenter de 10 €, au 1er octobre 2020, pour la saison 2020 - 2021 par rapport au tarif au 1er octobre 2019. Cette hausse des tarifs résulte du surcoût engendré par les mesures sanitaires (masques et gel fournis aux salariés et encadrants notamment).

Sucoût du tarif si vous choisissez plusieurs licences.

4 Pièces justificatives

- ✓ 1 photo
- ✓ copie du livret de famille ou d'une pièce d'identité
- ✓ 4 timbres au tarif «lettre prioritaire» en vigueur (fonctionnement secrétariat)
- ✓ 1 certificat médical datant de moins de 6 mois (voir au dos)
- ✓ une autorisation des parents ou tuteur légal (voir ci-dessous)

> Autorisation des parents ou du tuteur légal pour les mineurs

Pratique de l'athlétisme

Je soussigné(e) _____, autorise mon fils ou ma fille _____ à pratiquer l'athlétisme et faire des compétitions à l'EFS Reims Athlétisme pour la saison 2020/2021.

Fait à _____ Le _____ Signature

Autorise le club à faire hospitaliser mon fils/ma fille en cas d'urgence suite à un accident occasionnée pendant l'entraînement, les compétitions et les sorties organisées par le club durant toute la saison en cours.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné(e) _____, en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant, autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

Fait à _____ Le _____ Signature



Soutiens ton club

Aidez le club sportif de votre choix !
Il en a besoin !
Faites un don déductible d'impôts sur

soutienstonclub.fr



recommandé par le pot commun et Cjquant

Adhérer à une association c'est non seulement adhérer à son projet club, mais c'est aussi participer à son quotidien, à son soutien. La crise que nous traversons nécessite un soutien solidaire fort aux clubs sportifs. La Fondation du Sport Français, le CNOSF et le CPSF lancent l'opération solidaire «Soutiens Ton Club», une plateforme solidaire de dons au bénéfice des clubs sportifs. L'EFSRA vient de rejoindre cette plateforme. Faites un don solidaire de soutien, déductible d'impôts. Le don minimum est de 50€. 10% de la somme versée en don enrichit un fond de solidarité (qui sera reversé aux clubs participants ayant reçu le moins de dons) et 5% de la somme versée en don est utilisée en frais de gestion de l'opération. 85% des dons versés à l'EFSRA reviennent ainsi à l'EFSRA.

A compter du 1er juin 2020, pour tout don de 300€ (et plus), l'adhésion à l'EFSRA pour la saison 2021 sera offerte, ainsi qu'un T-shirt à l'effigie du club. (un certificat de déduction d'impôts est envoyé par mail au dépôt du don). Pour les particuliers payant impôt, un don de 300€ par ex. est éligible à une déduction fiscale selon les dispositions prévues par les articles 200, 238 bis et 978 du Code Général des Impôts, soit une déduction fiscale de 66% (sur impôt sur le revenu) du don, ici 198€ dans l'exemple.

Pour donner, suivez le lien : www.soutienstonclub.fr

Parrainage 2020/2021

LE PARRAIN

Nom : _____

Prénom : _____

Signature :

LE FILLEUL*

Nom : _____

Prénom : _____

Signature :

Vous pouvez participer à la vie du club et à son développement en devenant **ambassadeur de l'Efsra** ! Faites découvrir à vos proches nos différentes activités et bénéficiez lors de l'adhésion de votre filleul d'un **bon d'achat chacun de 10€ sur la boutique Efsra**. Vous avez la **possibilité de cumuler les bons** sans limite de nombre (20€ pour deux filleuls adhérents, 30€ pour trois etc...) Pour participer à l'opération, déposez ce coupon dûment rempli au secrétariat du club.

* **le filleul certifié ne pas avoir été licencié à la Fédération Française d'Athlétisme durant les trois dernières saisons.**

Infos licence 2020/2021

La saison 2020/2021 va du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Catégories d'âge

Le changement de catégorie pour la saison 2020/2021 se fait le 1^{er} novembre 2020.

U7 Baby Athlé : 2015/2016/2017

U10 Eveil athlétique : 2012/2013/2014

U12 Poussins : 2010/2011

U14 Benjamins : 2008/2009

U16 Minimes : 2006/2007

U18 Cadets : 2004/2005

U20 Juniors : 2002/2003

U23 Espoirs : 1999/2000/2001

Seniors : 1987 à 1998

Masters : 1986 et avant

Secrétariat

Adresse : EFS Reims Athlétisme
25 rue Raymond Poincaré
BP 21 - 51873 REIMS Cedex 03
Tel : 03 26 09 22 41
E-mail : contact@efsra.com
Site internet : www.efsra.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Mardi : 9h00-12h00 et 16h00-20h00
Mercredi : 9h00-12h00 et 13h00-17h30
Judi : 9h00-12h00 et 16h00-20h00
Vendredi : 9h00-12h00 et 13h00-16h30

Sections locales de Witry-lès-Reims et Tinqueux :

Renseignements au secrétariat de l'Efsra
Section locale de St-Brice-Courcelles :
ASSBC Athlétisme - 13 place Boris Vian
51370 Saint-Brice-Courcelles
Tel : 03 26 87 57 76
E-mail : jeanclienti@free.fr
Blog : <http://assbcathle.over-blog.fr>

Cotisation et aide au paiement

LA COTISATION COUVRE :

- ✓ L'accès au stade, vestiaires et à la salle couverte (salle Cambien) du stade Georges Hébert, **aux créneaux réservés par le club**
- ✓ L'accès à la salle de musculation du stade Georges Hébert, **sous contrôle d'un entraîneur.**
- ✓ La licence
- ✓ La couverture d'assurance fédérale
- ✓ Pour les nouveaux adhérents : **un tee-shirt club offert**
- ✓ Pour les U7, U10, U12 et U14 : **un tee-shirt «Ecole d'Athlé» est compris dans la Licence**
- ✓ Les inscriptions (et déplacements, sur accord préalable du président) pour les compétitions prises en charge par le club (signalées par un pictogramme sur le calendrier disponible sur notre site internet) et autorisées par la licence
- ✓ Inscriptions gratuites à toutes les compétitions organisées par le club (Corrida de Betheny, 10Km de St-Brice Courcelles, Orgeval Dans les Starts, Tout le Monde Court à Croix-Rouge, 10km de Witry-Lès-Reims, Trail des Tordus, Cross National de Reims)
- ✓ Pour les athlètes qualifiés aux Championnats de France (stade, salle, marche, 10km, semi-marathon, marathon, 100km, trail, cross-country, course en montagne, marche nordique), le déplacement est pris en charge dans une limite, pour chaque épreuve, fixée par le Comité Directeur.

TARIF FAMILIAL DEGRESSIF

10% sur la deuxième licence, 20% sur la troisième licence, 50% sur la quatrième licence et au-delà. Cette réduction concerne les personnes d'un même ménage (conjoint, parents + enfants à charge, frères et soeurs à charge des parents) pour l'année considérée et non pas pour la deuxième ou troisième année d'inscription au club. **Ces tarifs s'appliquent de la plus forte cotisation à la moins forte.**

AIDES AU PAIEMENT

- ✓ Les passeports loisirs de la CAF : les personnes pouvant en bénéficier les reçoivent directement de la CAF sans démarche à effectuer. Ils viennent en déduction du coût de la cotisation. Les déposer au secrétariat avec votre dossier d'inscription.
- ✓ Les coupons sport éventuellement délivrés par les C.E.
- ✓ Les chèques vacances (attention à la date de validité !)
- ✓ Le paiement échelonné : signaler votre souhait au secrétariat en déposant votre dossier. Joindre à ce dossier **le montant total de la cotisation** au moyen de plusieurs chèques en indiquant pour chaque, la date de tirage souhaitée.



Certificat médical

Pour la première licence, un certificat médical d'aptitude datant de moins de 6 mois au moment de la saisie de la licence informatique est obligatoire. Dans le cas d'un renouvellement, si le dernier certificat fourni date de moins de 3 ans, un questionnaire de santé à rendre avec le dossier sera sous certaines conditions suffisant (voir le document en annexe).

Assurance

L'assurance comprise dans la licence couvre la responsabilité civile, mais n'ouvre pas droit aux indemnités en cas d'arrêt de travail consécutif à la pratique de votre sport. Si vous souhaitez en bénéficier, il est indispensable de vous doter d'une assurance personnelle. Pour les athlètes salariés qui souhaitent contracter une assurance complémentaire pour indemnités journalières en cas de cessation de travail suite à un accident sportif : le préciser au moment de l'inscription au secrétaire général qui vous donnera le tarif.

Lutte contre le dopage

CONTRÔLES ANTI-DOPAGE

Dans le cadre de la lutte contre le dopage **des contrôles peuvent être effectués à tout moment.**

Ils concernent tous les athlètes quel que soit leur niveau ou leur catégorie d'âge (même les plus jeunes sont concernés). Ils peuvent être effectués au cours d'une compétition ou à l'entraînement.

IMPORTANT

✓ **Signalez bien à votre médecin que vous faites du sport en compétition.** Il possède la liste des produits interdits. S'il est obligé de vous prescrire l'un d'entre eux ou si votre état nécessite un traitement régulier, cela doit être soumis à autorisation ou faire l'objet d'une **déclaration d'usage à des fins thérapeutiques** auprès de l'AFLD (Agence Française de la Lutte contre le Dopage).

✓ **La prise de Ventoline** n'est plus soumise à autorisation ou déclaration d'usage à des fins thérapeutiques auprès de l'AFLD, une prescription médicale reste cependant nécessaire dans le cadre de votre pratique sportive.

✓ **ATTENTION À L'AUTOMÉDICATION.** En cas du moindre doute, demandez l'avis d'un médecin.

✓ Un athlète contrôlé positif peut encourir **jusqu'à quatre ans de suspension.**

✓ Vous pouvez consulter **la liste des produits interdits** au secrétariat du club et sur les sites internet :

- du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (www.santesport.gouv.fr) -
ou de l'Agence Française de la Lutte contre le Dopage (www.aflld.fr).

Vous prenez des médicaments ?
Vous faites de la compétition ?
Prévenez votre médecin !

Bénévolat

L'Efsra est une **association loi 1901** dirigée par des **bénévoles** et qui compte plus de **1300 licenciés**. En adhérant à l'Efsra, vous avez la possibilité de participer à la vie du club, en apportant votre aide sur une ou plusieurs des nombreuses compétitions et évènements que nous organisons, en intégrant l'une de nos commissions (organigramme disponible au secrétariat) ou le comité directeur, en encadrant et/ou en accompagnant nos jeunes, en vous engageant en tant que juge (les formations sont prises en charge par le club), etc... **Merci d'avance de contribuer à la vie et au rayonnement du club !**

On compte sur vous !

Si vous êtes disponible et intéressé(e), signalez-le dans la fiche de renseignements de votre dossier d'inscription.

Honorabilité des encadrants

Tout adhérent licencié, amené, de manière permanente ou occasionnelle, à occuper, une fonction d'encadrant (dirigeant, entraîneur, officiel, escorte ou délégué antidopage, ou toute fonction d'encadrement...) au sein du club, que cette fonction soit exercée à titre bénévole ou rémunéré, délivrera systématiquement au club un extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3), de moins d'un mois, avec son dossier d'adhésion.

Des données personnelles particulières peuvent être recueillies afin de les croiser avec celles du Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJASV).

Boutique

✓ **Le maillot de compétition de l'Efsra** (débardeur, bustier ou maillot) est obligatoire sur les championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux. Soyez fier également de porter les couleurs du club sur toutes les compétitions auxquelles vous participez tout au long de la saison. Vous pouvez acheter les tenues officielles de l'Efsra directement au secrétariat du club (produits disponibles tout au long de l'année).

✓ Le club a également créé une «**Boutique Efsra**» avec différents produits techniques pour l'entraînement floqués «Efsra». Plus d'infos sur le site du club : www.reims-athletisme.fr (Rubrique « Boutique »)

Certificat médical - Compétition

Certificat médical pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport
(Licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte, Athlé Running, Pass Running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'**athlétisme en compétition**.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle anti-dopage.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Cachet et signature du médecin

Certificat médical - Baby Athlé & Athlé santé

Certificat médical pris en application de l'article L. 231-2-2 du Code du Sport
(Licence Athlé Santé)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle anti-dopage.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Cachet et signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), **doivent produire un certificat médical de non contre-indication** à la pratique de l'«athlétisme» ou de l'«athlétisme en compétition» selon leur Licence.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et **doit être daté de moins de six mois** au moment où la demande de création ou de renouvellement de la carte d'adhérent.

NOM Prénom :

RENOUVELLEMENT DE LICENCE QUESTIONNAIRE DE SANTE " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. Au minimum, la présentation d'un certificat médical sera exigée tous les trois ans.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.

	OUI	NON
Durant les douze derniers mois :		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez fournir un certificat médical d'absence de contre-indication pour renouveler votre Licence. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous n'avez pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, en remplissant ce questionnaire sur votre espace personnel en ligne ou en retournant une version papier au Club, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Date

Signature du licencié :

(des Parents ou du représentant légal pour les mineurs)

La saison commence le 1^{er} septembre 2020 et se termine le 31 août 2021 - Remplir le document au stylo noir et écrire en lettres majuscules. Votre bulletin d'adhésion sera validé à compter de sa date de réception par la fédération départementale.

No d'adhésion _____

VOTRE ASSOCIATION

Nom de l'association _____

No affiliation _____

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom d'usage _____

Sexe : Homme
 Femme

Nom de naissance _____

Prénom 1 _____

Prénom 2 _____

Prénom 3 _____

Né(e) le _____

Adresse _____

Téléphone _____

Mail _____

Présentez-vous un handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental) ? Non Oui

(Information facultative soumise au libre consentement de la personne de la communiquer. Recueillie dans le but d'adapter l'offre sportive proposée).

CONTROLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS (Dispositif Ministère des sports)

Si je sollicite une licence Ufolep dirigeant.e et/ou animateur.trice, cette licence me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront susceptibles d'être transmis par l'Ufolep nationale aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

(Les informations sur votre lieu de naissance doivent être renseignées. Elles sont nécessaires pour la vérification d'honorabilité).

Etes-vous né en France ? Oui, compléter : No du département _____

Ville _____

Code postal _____

Non, compléter : Nom du pays _____

Ville _____

Votre Père : Nom _____

Prénom _____

Votre Mère : Nom _____

Prénom _____

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGPD@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep*, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires* ? Oui Non

(*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur www.ufolep.org)

ACCES A VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

En respect de la RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiqués lors de la demande de licence par votre association à l'Ufolep. Une fois votre licence délivrée par l'Ufolep, votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Webaffiligue-Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affiligue.org> et cliquer sur « Recevoir mes identifiants ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence.

Pour plus plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

La saison commence le 1^{er} septembre 2020 et se termine le 31 août 2021 - Remplir le document au stylo noir et écrire en lettres majuscules. Votre bulletin d'adhésion sera validé à compter de sa date de réception par la fédération départementale.

Mes activités Ufolep

- Je suis non pratiquant.e :

Dirigeant.e (pas d'activité à renseigner)

Officiel.le (non pratiquant.e) ⁽¹⁾- Activité principale

Autres activités

- Je suis pratiquant.e :

Animateur.trice ⁽¹⁾ Officiel.le ⁽¹⁾ Sportif.ve Sans pratique compétitive ⁽²⁾

Activité principale

Autres activités

Date du certificat médical ⁽³⁾ ⁽⁴⁾

ou si je ne suis pas soumis.e au renouvellement annuel du

certificat médical, j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé (disponible sur : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do)

Etes-vous licencié.e à autre fédération sportive ? Non Oui, précisez

Date du CASM Moto ⁽³⁾ ⁽⁵⁾

et N°

Mes activités culturelles et Usep proposées également par mon association

Information assurance des licenciés.es Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 :

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base ⁽⁶⁾ dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau des garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 1
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 2
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 3 (pour les mineurs)

Date et signature obligatoire du licencié.e
R1-R2-R3-R5-R6
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (7)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente :	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2020/2021	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

Pour les licenciés.es Ufolep de risque R4

(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident ⁽⁸⁾. Je confirme avoir été informé.e (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date et signature obligatoire du licencié.e R4
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

(1) Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur.trice et d'officiels.les sportifs.ves. (2) La licence Ufolep portera la mention « Pas de pratique compétitive ». (3) La copie du document sera remis au responsable légal.e ou au à la Président.e de l'association. (4) Le code du sport impose la présentation d'un certificat médical de non contre-indication pour la pratique du sport lors de la première prise de licence. Selon la nature de pratique (cf codification des activités), il est demandé un certificat médical tous les ans (si activité à conditions particulières), tous les 3 ans ou le renseignement d'un questionnaire santé (pour les activités ne nécessitant pas de certificat médical lors du renouvellement de licence). (5) Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention « Licence Sport motocycliste ». (6) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires. (7) L'option 3 est réservée aux mineurs.es n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants.es fiscalement à charge de leurs parents. (8) Veuillez prendre contact avec le. la responsable légal.e ou le. la président.e d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.

Date d'homologation Ufolep